

Pour diffusion immédiate

**François Duquette nommé Vice-président, Chef des affaires juridiques et secrétaire général chez Lion Électrique**

**SAINT-JÉRÔME, Québec, le 6 avril 2021** - La Compagnie Électrique Lion (Lion), chef de file dans la conception, la fabrication et la distribution de véhicules urbains de poids moyens et lourds 100 % électriques, a annoncé aujourd'hui la nomination de François Duquette au poste nouvellement créé de Vice-président, Chef des affaires juridiques et secrétaire général, à compter du 12 avril 2021. Dans ce nouveau rôle, M. Duquette supervisera tous les aspects des affaires juridiques et réglementaires et fournira des conseils stratégiques à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration. Il relèvera de Marc Bédard, le président-fondateur de Lion Électrique.

« Nous sommes ravis d'accueillir François au sein de l'équipe de direction », a déclaré Marc Bédard. « Avec plus de 20 ans d'expérience dans le milieu des affaires à l'international, l'expertise de François en conseil stratégique et juridique jouera un rôle important au sein de notre équipe alors que nous ouvrons un nouveau chapitre dans notre histoire comme société publique. J'attends avec impatience sa précieuse contribution et ses conseils alors que nous poursuivons notre plan de croissance durable à long terme », a déclaré Marc Bédard.

M. Duquette occupait auparavant le poste de Vice-président, Placements Privés à la Caisse de dépôt et placement du Québec ("CDPQ"), qu'il a rejoint en 2015 à titre de Vice-Président, Affaires Juridiques - Investissements. Dans son dernier rôle, il a codirigé la stratégie d'investissements directs en placements privés de la CDPQ à l'extérieur du Québec, principalement en Europe et en Asie-Pacifique. M. Duquette a également coprésidé les comités d'investissement des placements privés hors-Québec et des investissements technologiques de la CDPQ. Avant de se joindre à la CDPQ, il était associé du cabinet international Allen & Overy LLP où il se spécialisait dans les fusions et acquisitions. Au cours de ses années au sein du cabinet, il a travaillé dans leurs bureaux de Toronto, Abu Dhabi et Casablanca. Avant de se joindre à Allen & Overy, M. Duquette a pratiqué dans les bureaux d'Abu Dhabi et de Paris du cabinet d'avocats international Simmons & Simmons LLP.

M. Duquette est titulaire d'un baccalauréat en droit civil (BCL) et d'un JD (Juris Doctor) de l'université McGill. Il est membre du Barreau du Québec et Solicitor of the Senior Courts en Angleterre et au Pays de Galles.

## À propos de Lion Électrique

[Lion Électrique](#) est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. Nous pensons, concevons et produisons des camions commerciaux urbains 100% électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble tous les composants de ses véhicules : châssis, ensembles de batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

Toujours à l'affût des nouvelles technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques qui sont adaptées à la réalité de ses utilisateurs et leurs besoins quotidiens. Nous croyons que l'électrification des transports est un catalyseur majeur pour l'amélioration de notre société, de notre environnement et surtout de notre qualité de vie.

## Transaction avec Northern Genesis

Le 30 novembre 2020, Lion a annoncé avoir conclu un accord de regroupement d'entreprises et un plan de réorganisation en vertu duquel, sous réserve de la satisfaction des conditions de clôture usuelles, une filiale à 100% de Lion fusionnera avec Northern Genesis Acquisition Corp. (NYSE : NGA), une société d'acquisition à vocation spéciale cotée en bourse, axée sur l'engagement envers la durabilité et un positionnement fort centré sur les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance. À l'issue de la transaction, Lion devrait être cotée à la Bourse de New York (NYSE) sous le nouveau symbole « LEV ».

Lion Électrique, le choix brillant.

[TheLionElectric.com](http://TheLionElectric.com)

## DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations qui figurent dans ce communiqué de presse constituent des « déclarations prospectives ». Les déclarations prospectives se reconnaissent généralement à l'emploi de termes comme « croire », « continuer », « prévoir », « envisager », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, et par des mots comme « potentiel », « éventuel », « futur », « cible » et d'autres termes semblables qui indiquent des faits ou des tendances à venir ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives concernent, entre autres, les observations quant aux ventes potentielles, les opérations futures, les perspectives, les projets et les objectifs de la direction. Les déclarations prospectives sont fondées sur diverses hypothèses et sur les attentes actuelles de la direction de Lion, sans qu'il s'agisse d'une prédiction du rendement réel. Le lecteur est avisé que ces renseignements pourraient ne pas convenir à d'autres fins et qu'un investisseur ne doit pas considérer qu'ils se veulent une garantie, une prédiction ou une déclaration définitive d'un fait ou d'une probabilité.

Les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques inhérents, dont la plupart sont difficiles à prévoir et dont beaucoup sont hors du contrôle de Lion. Les déclarations prospectives se fondent sur un certain nombre d'hypothèses et sur d'autres facteurs que Lion estime appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, il n'est pas garanti que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes ou que la vision, les activités, les objectifs, les plans et les stratégies de Lion se réaliseront. De nombreux risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Lion, ou les événements ou développements futurs, diffèrent profondément de ceux exprimés ou sous-

entendus par les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives de Lion sont expressément présentées sous réserve de la présente mise en garde. La version intégrale de la mise en garde concernant les déclarations prospectives ainsi qu'une description des hypothèses pertinentes et des facteurs de risque susceptibles de faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Lion, ou les événements ou développements futurs, diffèrent profondément de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives se trouvent dans Formulaire F-4 déposé par Lion sous son profil sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

###

### **Personnes-ressources**

#### **MÉDIAS**

Patrick Gervais

Vice-président, Marketing et communications

[patrick.gervais@thelionelectric.com](mailto:patrick.gervais@thelionelectric.com)

(514) 992-1060

#### **INVESTISSEURS**

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, Relations investisseurs et développement durable

[isabelle.adjahi@thelionelectric.com](mailto:isabelle.adjahi@thelionelectric.com)

(450) 432-5466, poste 171